

La Table ronde canadienne sur la qualité de l’audit aborde la situation actuelle et les risques émergents

Toronto, le 30 octobre 2023 – Le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC), le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) et les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont organisé conjointement la Table ronde canadienne sur la qualité de l’audit qui a eu lieu le 26 octobre à Toronto.

Cette table ronde annuelle, qui en est à sa cinquième année, réunit des parties prenantes des marchés financiers canadiens, dont des organismes de réglementation, des organismes de normalisation et des cabinets d’audit, afin qu’ils échangent leurs points de vue sur l’évolution récente de la qualité de l’audit au Canada. La table ronde a fourni un forum important pour discuter des principaux enjeux et des priorités nécessaires pour soutenir l’intégrité de l’information financière au Canada.

Les sujets abordés sont les suivants :

- les risques ayant une incidence sur les audits externes;
- le rôle de la gouvernance et de la culture au sein d’un cabinet d’audit, en particulier en ce qui concerne la qualité de l’audit;
- les observations sur la mise en œuvre de la nouvelle norme canadienne d’audit sur les systèmes de gestion de la qualité;
- la détection et la prévention des fraudes;
- l’évolution des normes et des pratiques en matière de rapports sur le développement durable et la divulgation d’informations sur le climat;
- les risques liés aux technologies émergentes, y compris l’intelligence artificielle;
- la mise en œuvre de la norme IFRS 17, Contrats d’assurance.

La confiance du public à l’égard de l’intégrité de l’information financière au Canada est essentielle pour assurer le bon fonctionnement de marchés financiers vigoureux. Les participants à la table ronde ont réaffirmé leur engagement commun à favoriser un système financier canadien fort en maintenant une participation ouverte et proactive, et ce, en agissant rapidement et de manière coordonnée sur les enjeux qui se posent.

PRINCIPAUX POINTS À RETENIR

- Un élément important du maintien de la confiance dans les marchés financiers canadiens est la réalisation systématique d’audits de haute qualité qui permettent de préserver la confiance envers les états financiers d’émetteurs assujettis canadiens ayant fait l’objet d’un audit.
- Les cabinets d’audit continuent de consacrer du temps et des ressources dans la conception, la mise en œuvre et le fonctionnement des systèmes de gestion de la qualité qui sont essentiels à la qualité de l’audit et à la réalisation systématique de celui-ci. Les cabinets d’audit doivent mettre l’accent sur une

culture du cabinet dans laquelle les auditeurs sont reconnus et récompensés pour la priorité qu'ils accordent à l'intérêt public.

- Le contexte des risques de fraude continue d'évoluer. De nombreux cabinets mettent en œuvre ou mènent des projets pilotes dans le cadre de nouvelles approches, y compris l'utilisation de la technologie et le recours accru à des spécialistes judiciaires pour tenir compte de l'évolution des risques.
- Les cabinets d'audit ont commencé à prendre en compte et traiter les risques liés au climat dans leurs évaluations des risques associés à l'audit des états financiers. Il est possible d'améliorer la profondeur et l'uniformité de ces évaluations.
- L'utilisation accrue des technologies émergentes offre de nouvelles possibilités d'améliorer la qualité de l'audit, mais présente également de nouveaux risques. Les innovations numériques devenant de plus en plus sophistiquées et complexes, les cabinets d'audit doivent être prêts à faire face aux risques qui en découlent.
- L'évolution constante de la situation en matière de risques peut entraîner une augmentation du risque de crédit, de liquidité et de continuité de l'exploitation. Une prise en compte suffisante de l'impact de ces facteurs de stress est un élément important de la qualité de l'audit.

CITATIONS

« La confiance des investisseurs envers les états financiers audités est indispensable au maintien de la confiance accordée aux marchés financiers canadiens. Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de réunir les cabinets d'audit, les organismes de normalisation et les principaux organismes de réglementation des marchés financiers pour discuter des risques actuels et émergents et de la façon d'atténuer ceux-ci de manière coordonnée. »

– Carol Paradine, chef de la direction, CCRC

« Des audits externes de grande qualité et une collaboration proactive entre les organismes du secteur public et les auditeurs sont essentiels dans le contexte incertain des risques que nous connaissons aujourd'hui. Nous profitons d'occasions comme cette table ronde pour aborder de manière proactive les principaux risques liés à la qualité des audits externes, une discipline qui contribue à la résilience et à la confiance du public envers le système financier canadien. »

– Peter Routledge, surintendant, BSIF

« L'information financière est la pierre angulaire d'un marché financier solide, et les ACVM s'engagent à soutenir des conversations importantes, lesquelles réunissent des experts pour aborder les principaux enjeux et les priorités qui influencent l'intégrité des états financiers au Canada, et à y participer. »

– Stan Magidson, président et chef de la direction, Commission des valeurs mobilières de l'Alberta

À propos du CCRC

Le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) est l'organisme indépendant de réglementation des cabinets comptables effectuant l'audit des sociétés ouvertes du Canada. Chargé de superviser les audits effectués par des cabinets comptables inscrits, le CCRC contribue à la confiance du public dans l'intégrité de l'information financière et s'engage à protéger le public investisseur du Canada. Le CCRC fait la promotion de la qualité des audits grâce à une réglementation proactive, au dialogue avec les parties prenantes nationales et internationales et à des idées pratiques pour informer les participants aux marchés financiers. Le CCRC a des bureaux à Montréal, à Toronto et à Vancouver.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Alexandra Galanis, directrice des communications

Conseil canadien sur la reddition de comptes

alexandra.galanis@cpab-ccrc.ca

À propos des ACVM

Les ACVM sont le conseil composé des autorités provinciales et territoriales en valeurs mobilières du Canada. Elles coordonnent et harmonisent la réglementation des marchés des capitaux du Canada.

Médias : communiquez avec la personne suivante :

Ilana Kelemen

Autorités canadiennes en valeurs mobilières

ilana.kelemen@acvm-csa.ca

Le Bureau

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) est un organisme fédéral indépendant fondé en 1987. Il a pour mandat de protéger les déposants, les souscripteurs, les créanciers des institutions financières et les participants des régimes de retraite, tout en permettant aux institutions financières de se mesurer à la concurrence et de prendre des risques raisonnables. Le BSIF surveille plus de 400 institutions financières fédérales et quelque 1 200 régimes de retraite pour déterminer s'ils sont en bonne santé financière et s'ils respectent les exigences qui leur sont applicables.

Relations de presse

BSIF – Affaires publiques

Media-Medias@osfi-bsif.gc.ca

343-550-9373